

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOCHAUX SEANCE DU 09 décembre 2024

Procès-Verbal

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Sochaux s'est réuni le lundi 09 décembre 2024 à 14 heures 30, en salle du conseil municipale au 2^{ème} étage de la cité administrative, sous la présidence de Monsieur Albert MATOCQ-GRABOT, Maire et Président du CCAS.

La convocation établie le 28 novembre 2024 a été adressée le 28 novembre 2024.

Etaient présents :

M. Albert MATOCQ-GRABOT, Mme Maria HAC, M. Thierry MERCIER, Mme Pascale LAMARRE, Mme Isabelle CABURET, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Olivier BOCAHUT, Mme Martine MUNIER, Mme Lucette AVON, M. Etienne BANET, M. Serge LAPORTE, Mme Jocelyne ROSSE.

Avait donné pouvoir :

M. Dominique MARTIN donne pouvoir à M. Albert MATOCQ-GRABOT

Etaient absents excusés :

M. Bernard MERLIN, Mme Danielle DUVAL.

Etaient absents :

Mme Jacqueline CONTIN, M. Jacques BRANDT

ORDRE DU JOUR

- 1 - Election du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-verbal : conseil d'administration du 30 septembre 2024.
- 3 - Financement colis alimentaire - paniers gourmands (56 soldats 1^{er} RA déployés à l'extérieur).

Informations :

- 4 - Maison Bleue, aide alimentaire : du 1^{er} septembre 2024 au 30 novembre 2024.
- 5 - Bons d'achats : 1^{er} septembre 2024 au 30 novembre 2024.
- 6 - Rappel aide financière ligue contre le cancer campagne octobre rose.
- 7 - Bilan goûter d'automne des séniors.
- 8 - Distribution des bons de Noël aux séniors.
- 9 - Préparation vœux aux séniors.
- 10 - Reportage France 3 Régions sur les ateliers cuisine en lien avec l'aide alimentaire.
- 11 - Remise diplôme - clé USB - inclusion numérique en partenariat avec la poste et le département.
- 12 - Dossier design citoyen : axe n° 4 sorties culturelles : marché de Noël de Kaisersberg.

Monsieur le Président remercie les personnes présentes et excuse Monsieur MERLIN et Madame DUVAL. Il précise que Monsieur MARTIN a donné pouvoir à Monsieur MATOCQ-GRABOT.

1 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Président propose la candidature de madame Martine MUNIER, ce qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame Martine MUNIER fait l'appel et constate que le quorum est atteint.

2 - Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2024.

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2024.

Monsieur BANET précise que lors du conseil d'administration du 30 septembre, il s'est abstenu dans la décision d'allouer une subvention de fonctionnement pour l'association Fer Ensemble, portant ainsi la décision comme suit :

Vote : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1.

Cette remarque est prise en compte.

En tenant compte de cette remarque, le procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3 – Financement colis alimentaire – paniers gourmands – 56 soldats 1^{er} RA à l'étranger pendant fêtes de fin d'année.

Monsieur le Président expose la demande du 1^{er} RA qui a interpellé la mairie de Sochaux et son CCAS pour savoir ces derniers souhaitent participer à l'envoi de denrées alimentaires (type paniers gourmands) pour les 56 soldats de la batterie déployés pendant les fêtes de fin d'année à l'étranger.

Après examen de la demande, les membres du conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur l'octroi de cette demande, à savoir le financement de paniers gourmands à l'intention de ces 56 soldats et le montant alloué aux financements de ce panier.

Après avoir entendu l'exposé du Président, les membres et les élus du conseil d'administration approuvent à l'unanimité :

- L'octroi de paniers gourmands aux 56 soldats du 1^{er} RA de Bourgogne en opération extérieure au Liban pendant les fêtes de fin d'année ;
- D'allouer un montant de 20,00 € (vingt euro) pour chaque panier gourmand.

Les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 65134 (nomenclature M57) – « aides » du Budget primitif 2024.

<u>Vote</u> :	Pour :	13
	Contre :	00
	Abstention :	00

Avis du Conseil : Favorable.

4 – Information : Aide alimentaire du 1^{er} septembre 2024 au 30 novembre 2024

Madame HAC vice-présidente du CCAS présente les indicateurs socio démographiques des bénéficiaires qui se déclinent comme suit :

L'aide alimentaire du mois de septembre 2024 :

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

82 personnes dont 53 adultes et 29 enfants

L'aide alimentaire du mois d'octobre 2024 :

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

96 personnes dont 60 adultes et 36 enfants

L'aide alimentaire du mois de novembre 2024 :

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

103 personnes dont 61 adultes et 42 enfants

Monsieur MATOCQ-GRABOT demande par exemple si ce chiffre de 103 personnes bénéficiant de l'aide alimentaire pour le mois de novembre est bien représentatif des sochaliens en difficulté notamment sur l'aspect alimentaire.

Madame HAC répond que l'aide alimentaire est attribuée selon un rapport établi par un travailleur social.

Monsieur LAPORTE et Mesdames MUNIER et CABURET pensent que certains Sochaliens en difficulté financière et alimentaire n'osent pas solliciter un travailleur social pour bénéficier de l'aide alimentaire.

Madame LAMARRE pense que certains Sochaliens se rendent au restaurant du cœur à Audincourt afin de ne pas être stigmatisés sur la commune.

Monsieur TAUSENFREUND en sa qualité de représentant de la Croix Rouge constate que certains Sochaliens se rendent au secours populaire et autres structures présentent sur des communes environnantes.

Monsieur BANET en sa qualité de représentant de l'association Travaillons Ensemble précise que l'association proposent des emplois qui ne sont pas pourvus, aussi des bénéficiaires de l'aide alimentaire en recherche d'un travail peuvent se présenter à l'association.

5 - Information : Bons d'achats : du 1^{er} septembre 2024 au 30 novembre 2024

Madame HAC vice-présidente du CCAS présente les chiffres relatifs à l'achat de denrées complémentaires, auprès de l'enseigne « ALDI », dont on trouve ci-après le tableau récapitulatif des dépenses pour un montant de **2 759,62 €**.

Dates distributions	ALDI
	Prix en €
06/09/2024	208,36
13/09/2024	98,02
20/09/2024	223,61
27/09/2024	237,95
04/10/2024	158,26
11/10/2024	106,57
18/10/2024	279,60
25/10/2024	209,04
30/10/2024	250,19
08/11/2024	199,29
15/11/2024	232,13
20/11/2024	239,94
29/11/2024	316,66
TOTAL	2 759,62 €

INFORMATION : Bons d'achats délivrés entre le 1^{er} septembre 2024 et le 30 novembre 2024 :

Madame HAC présente les chiffres relatifs à l'attribution de bons alimentaire, hygiène et entretien en complément notamment de la banque alimentaire et au regard de la situation de la personne. Madame HAC précise que **12** bons d'achat relatifs à l'alimentation ; l'hygiène et l'entretien ont été délivrés pour une somme de : **500 €**.

6 – Information : Rappel aide financière ligue contre le cancer campagne octobre rose

Monsieur MATOCQ-GRABOT Président du CCAS reprecise qu'en l'absence de l'organisation d'une marche dédiée à cet événement, rappel que les élus et les membres du conseil d'administration ont décidé lors du conseil d'administration du 30 septembre dernier d'allouer une subvention exceptionnelle de 1000 €.

Monsieur MATOCQ-GRABOT précise aux membres que cette somme a été mandatée et mise en paiement à l'intention de la ligue contre le cancer.

7 - Information : Bilan Goûter Automne des séniors

Monsieur MATOCQ-GRABOT indique que le goûter d'automne des séniors s'est déroulé le samedi 19 octobre avec la présence de 119 séniors.

Il indique que l'animation a été assurée par monsieur Thiebaut Bruno et le traiteur fut la SARL JME BONNET domiciliée à Courcelles les Montbéliard. Monsieur MATOCQ-GRABOT précise qu'une mise en concurrence est réalisée systématiquement.

8 - Information : Distribution des bons de Noël aux séniors.

Monsieur MATOCQ-GRABOT porte à la connaissance des membres que la distribution des bons de Noël s'est déroulée en salle des mariages le mardi 03 et mercredi 04 décembre 2024 de 9H00 à 12H00 et de 14h00 à 16h30, la distribution a été assurée par les élus et les membres du conseil d'administration du CCAS, lors de ces deux journées.

Monsieur MATOCQ-GRABOT indique qu'un courrier a été communiqué aux 617 séniors de la ville inscrit sur le registre précisant les dates de distribution, indiquant par ailleurs, l'attribution d'un seul bon d'achat d'une valeur de 40 € à utiliser avant le 25 décembre 2024 **uniquement auprès des commerçants de la ville de SOCHAUX qui sont listés sur le bon de Noël et l'enseigne Carrefour de Montbéliard.**

Monsieur MATOCQ-GRABOT insiste sur le fait que comme chaque année, il est précisé que seulement pour des raisons valables et uniquement pour les personnes qui sont dans l'incapacité totale de se déplacer, les bons pourront être déposés au domicile, à ce titre, les séniors doivent prendre contact avec les services du CCAS impérativement avant le 04 décembre 2024.

Monsieur LAPORTE, Monsieur MERCIER insistent sur le fait de conserver les bons au CCAS, et sur le fait que les personnes doivent venir en Mairie retirer lesdits bons. En date du 09 décembre 2024, plus de 100 bons sont conservés au CCAS.

9 - Information : Préparation vœux aux séniors.

Monsieur MATOCQ-GRABOT précise que l'organisation des vœux aux séniors de la ville de Sochaux est programmée le dimanche 05 janvier 2025. Les courriers d'inscription ont été adressés aux 617 séniors inscrits sur le registre pour une inscription au plus tard le 18 décembre.

10 - Information : Reportage France 3 Région : Atelier cuisine en l'aide avec l'aide alimentaire.

Monsieur MATOCQ-GRABOT informe que le CCAS, en partenariat avec les travailleurs sociaux du département et le centre social MJC, ont souhaité mettre en place une action intitulée : action collective cuisiner, sortir, sans se ruiner qui conjugue ateliers cuisine, temps d'échange et ouverture sur l'extérieur, à l'intention d'un groupe de 10 personnes qui se sont inscrites (bénéficiaires notamment de l'aide alimentaire et aussi sochaliens suivis par le CMS).

Monsieur MATOCQ-GRABOT précise que parmi le programme proposé, figure la mise en place d'atelier cuisine animé par deux travailleurs sociaux du département et ce au sein de la cuisine du centre social de la MJC de Sochaux. Cette action a attiré l'attention de France 3 qui a pris attache avec le CCAS pour organiser un reportage. La date du vendredi 15 novembre après-midi a été retenue, ce reportage s'inscrivant dans le cadre de la campagne nationale de la banque alimentaire organisée le 22 novembre prochain.

Le reportage fut axé sur :

- Faire connaître aux bénéficiaires les produits distribués à l'aide alimentaire ;
- Apprendre aux bénéficiaires comment cuisiner ces produits ;
- Apprendre à cuisiner des plats variés et équilibrés ;
- Prendre goût au bien manger ;

Monsieur MATOCQ-GRABOT indique que le fil conducteur de l'aide alimentaire est de permettre, aux personnes en difficulté de façon temporaire ou à plus long terme, de se nourrir avec des denrées variées, équilibrées et saines.

11 - Information : Cérémonie diplôme et clés UBS : dossier inclusion numérique en partenariat avec le Groupe la poste et le Département.

Monsieur le Président du CCAS rappelle aux membres que lors de cette année, le CCAS de Sochoux, en partenariat avec le Département du Doubs et le Groupe la Poste ont souhaité initier localement une sensibilisation du public aux usages du numérique, cette démarche s'inscrivant pleinement dans la politique d'inclusion numérique de la collectivité et du département.

Dans ce cadre un l'appel à projet a été lancé et le dossier déposé par le CCAS a été retenu permettant l'attribution d'une somme de 5000 € couvrant les frais relatifs à la mise en place de séances d'atelier numérique à l'intention de publics mixtes (séniors, actifs, bénéficiaires de mini sociaux...).

Monsieur MATOCQ-GRABOT indique que le programme des séances touchant à sa fin, il a été organisé le lundi 02 décembre en Mairie, en association avec le Département du Doubs et du Groupe la Poste une remise de diplôme, accompagnée d'une clé USB.

Monsieur MATOCQ-GRABOT précise que l'organisation de ce type d'atelier permet de réduire la fracture numérique et souhaite que l'action soit renouvelée.

Monsieur LAPORTE et Madame CABURET précisent que la maîtrise des outils informatiques est aujourd'hui nécessaire au regard de la dématérialisation des démarches administratives.

12 - Information : Dossier Design Citoyen axe n°4 sorties culturelles : marché de Noël de Kaysersberg.

Monsieur MATOCQ-GRABOT informe les membres que dans le cadre de la démarche participative « intitulé design citoyen : inclusion citoyenne des aînés » et dans la dynamique de transformation de politique au service des séniors de la commune de Sochoux, des propositions ont émergé sur différentes thématiques et notamment l'accès à la vie culturelle et aux loisirs.

Monsieur MATOCQ-GRABOT informe de l'organisation d'une sortie culturelle en décembre 2024, avec la visite du marché artisanale de Noël de KAYSERSBERG en Alsace le vendredi 13 décembre 2024.

Monsieur le Président précise qu'en contrepartie des sorties culturelles – loisirs proposées, les personnes se doivent d'adhérer à la MJC Centre Social de Sochoux, pour la modique somme de 7€ (sept euros) pour l'année, permettant aux seniors de bénéficier de toutes les prestations offertes par le Centre social MJC pour seulement 7 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie les membres, souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et lève la séance à 15 heures 30.

Monsieur le Président du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SOCHAUX

Albert MATOCQ-GRABOT

Madame la Secrétaire

Martine Munier

Martine MUNIER